



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BILAN



Bilan de l'opération de contrôle dédiée au respect des règles de sécurité des chargements et du Code de la route dans le transport routier de marchandises

Mardi 24 septembre 2024

Aire de Cussy-les-Forges (89) - D 606

Le transport routier de marchandises constitue l'épine dorsale des transports et de la logistique en Europe. Il permet d'assurer, en France, 88 % des déplacements de voyageurs et de marchandises. D'où la nécessité d'avoir un transport routier de marchandises alliant sécurité et efficacité.

C'est dans ce contexte qu'a eu lieu, ce mardi 24 septembre une opération de contrôle routier dédiée au contrôle de l'arrimage des charges et du respect des poids et dimensions des véhicules (Code de la Route) .

Cette opération a été menée par les Contrôleurs des Transports Terrestres de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté (ainsi que 2 agents dédiés spécialement à la pesée des véhicules), lesquels étaient assistés des gendarmes de l'EDSR 89.

Voici le bilan de cette opération :

37 véhicules contrôlés (dont 6 en transport exceptionnel et 2 transports de bois)

- 4 infractions pour arrimage non conforme (avec remise en conformité immédiate)
- 35 surcharges relevées
- 1 non-respect de la vitesse (transport exceptionnel)
- 1 défaut de permis adéquat B(E) (véhicule + remorque)
- 1 délit de conduite avec la carte d'un autre conducteur

